



# Collaboration OIT-EMA : Formation des Juges sur les Normes Internationales du Travail



## LE PROJET

Le projet contribue à l'amélioration de la conformité des entreprises textiles haïtiennes avec le droit du travail à travers le renforcement de l'administration du travail et de ses services d'inspection. Pour assurer un suivi efficace des violations constatées par les inspecteurs du travail, le projet vise également à renforcer les capacités des juges statuant sur les litiges en matière de travail.

## OBJECTIFS DE LA COLLABORATION

Afin de pérenniser la formation des juges en matière de droit international du travail et son utilisation par les juridictions nationales, le projet a collaboré avec l'Ecole Nationale de la Magistrature (EMA) d'Haïti pour qu'une formation initiale et continue, soit inscrite au curriculum officiel de l'institution. Grâce à cette formation, la compétence des juges impliqués dans la résolution des litiges en matière de travail sera améliorée. En conséquence, les décisions de justice en matière de droit du travail seront plus éclairées et bénéficieront aux travailleurs et employeurs haïtiens.



## LES ETAPES DE LA COLLABORATION

Pour pérenniser la formation au sein de l'EMA, le projet a mis en œuvre les activités suivantes :

- ◆ Un accord de collaboration entre le Centre International de Formation (CIF) de l'OIT et l'Ecole de la Magistrature (EMA) d'Haïti a été signé fin 2016;
- ◆ 27 magistrats ont participé à une formation sur les normes internationales du travail et leur utilisation par les juges nationaux à Haïti en février 2017. 4 des formateurs de l'EMA ont collaboré à la réalisation de cette formation;
- ◆ 7 formateurs de l'EMA ont participé à la formation de spécialisation de formateurs en droit international tenue au siège du CIF à Turin, Italie;
- ◆ A leur retour, les formateurs de l'EMA ont créé un curriculum de formation sur les normes internationales du travail et leur utilisation par les juges nationaux et l'ont intégré à la formation initiale de l'EMA.

Mme Florestal, Directrice des études de l'EMA: « A la suite des modules de formation suivis à Port au Prince puis au CIF, nous avons rédigé notre curriculum de cours en droit du travail. Ce cours sera délivré à tous nos étudiants de maîtrise à compter de la rentrée d'octobre 2017. Un module de 40 heures leur sera délivré assurant une formation solide en droit du travail. »



## LE BILAN

**Tous les futurs juges haïtiens vont recevoir une formation approfondie sur les normes internationales du travail et leur utilisation en droit national lors de leur maîtrise à l'Ecole de la Magistrature.** Ceci leur permettra de mieux informer leurs décisions de justice dans le domaine du droit du travail et renforcera l'état de droit.

## LE PROJET EN BREF

**Titre :** Renforcer les capacités du Ministère des Affaires Sociales et du Travail afin d'assurer le respect de la législation du travail dans l'industrie textile haïtienne; **Page web :** [http://www.ilo.org/labadmin/projects/WCMS\\_534148/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/labadmin/projects/WCMS_534148/lang--fr/index.htm); **Durée :** Novembre 2013 – Décembre 2017; **Contact :** [laventure@ilo.org](mailto:laventure@ilo.org); **Donateur :** Projet financé par le Département du Travail américain.